



Sylvain Mathieu
Délégué interministériel pour
l'hébergement et l'accès au
logement (DIHAL)

TRIBUNE OUVERTE À SYLVAIN MATHIEU

Il y a trois ans, le président de la République a impulsé une nouvelle ambition pour l'action de l'Etat en matière de lutte contre le sans-abrisme. Le Logement d'abord emporte des changements importants de nos modes de penser et d'agir. Par une approche globale, il s'agit d'apporter des solutions dignes, pérennes et performantes pour répondre à chaque personne sans domicile. Mais remettre l'insertion par le logement au cœur de l'action publique n'est pas une stratégie que l'Etat peut

porter seul : le partenariat est une condition de réussite.

Nous avons fait le choix de nous engager avec des collectivités territoriales volontaires dans la mise en œuvre de stratégies partagées au niveau local. Cette démarche porte ses fruits puisque le Logement d'abord est maintenant un objet dont tous les acteurs se sont emparés pour repenser leurs pratiques et leurs organisations. Cette animation locale, qui a été la clé du succès dans d'autres pays, est désormais bien ancrée en France. Sur la Métropole Européenne de Lille, la démarche poursuivie est clairement de dépasser le stade de l'expérimentation pour faire du Logement d'abord l'ossature même de la politique publique.

Au-delà des principes, un partenariat fort entre les réservataires de logement social – dont la métropole et l'Etat –, l'Union régionale de l'habitat et la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, a permis de proposer des solutions de relogement à des milliers de ménages sans domicile sur toute la région, dont près d'un tiers sur la métropole lilloise. Grâce à cette action et à celle des autres territoires de mise en œuvre accélérée, preuve est à nouveau faite que le sans-abrisme n'a rien d'inéluctable et que le partenariat permet de co-construire des solutions adaptées aux besoins de chacun. Bien entendu, les actions en faveur d'une meilleure observation sociale contribuent à nourrir les décisions de politique publique, et je suis heureux de voir fleurir les initiatives d'observatoires locaux du sans-abrisme comme celui du territoire lillois avec l'ADULM. Je souhaite remercier tous les professionnels et tous les bénévoles qui s'engagent chaque jour pour assurer le succès de tous ces projets.

LES ACTUALITÉS

Un nouveau Flash tourisme disponible

Le nouveau numéro du Flash tourisme propose un état des lieux des projets hôteliers et des résidences de tourisme sur la Métropole Européenne de Lille : fermetures, rénovations, extensions, ouvertures prochaines et projets d'hébergements à venir d'ici 2021. Cette édition est également l'occasion d'analyser les tendances et perspectives d'évolution du secteur et les dynamiques immobilières toujours à l'œuvre sur le territoire malgré la crise sanitaire. ➤ **À consulter prochainement sur le site de l'Agence**

Webinaire sur le bien-être territorial le 24 novembre

Rendez-vous le mardi 24 novembre de 9h30 à 11h30 pour une série de conférences sur le bien-être territorial. L'objectif : révéler les richesses de la Métropole Européenne de Lille à travers la mise en place d'indicateurs concrets de la qualité de vie. Quels sont les critères principaux pour que les habitants se sentent bien sur leur territoire ? Nos intervenants présenteront diverses méthodologies mises en place partout en France et en Belgique. ➤ **Inscription sur le site de l'Agence**

ÉDITO

La Métropole Européenne de Lille mène une politique volontariste pour la mise en œuvre du plan quinquennal pour le Logement d'abord face à un enjeu d'ampleur : 3 000 personnes sans domicile, 8 000 personnes hébergées.

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole apporte son expertise pour appuyer la mise en œuvre et l'orientation de cette politique publique. Sa mission d'observation, enrichie d'une approche sociologique, a pour objectif d'éclairer les décisions par une meilleure connaissance des problématiques et des parcours de vie afin d'apporter un regard sur les leviers d'actions qui peuvent être déployés.

Le travail a été réalisé avec la Direction Habitat de la Métropole Européenne de Lille dans le cadre d'un large partenariat réunissant la Direction départementale de la cohésion sociale, le Département du Nord, la Coordination mobile d'accueil et d'orientation, l'Union départementale des Centres communaux d'action sociale du Nord, l'antenne régionale de la Fédération des acteurs de la Solidarité, l'Agence régionale de santé, l'Union régionale pour l'habitat.

Didier DECOUIGNY

Directeur général de l'Agence de développement
et d'urbanisme de Lille Métropole

Voir et revoir les événements de l'Agence

Retrouvez les événements et webinaires de ces trois derniers mois, en ligne sur notre chaîne Youtube et sur notre site internet (dans l'onglet *Ressources > Vidéos*) ! La ville productive, le commerce de demain, les personnes vulnérables vis-à-vis du logement, la précarité alimentaire... Autant de sujets de société traités lors de Rencontres organisées par l'Agence.

➤ **À visionner où que vous soyez, en un clic !**

LES PERSONNES VULNÉRABLES VIS-A-VIS DU LOGEMENT : COMPRENDRE LES PARCOURS DE VIE POUR ECLAIRER LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD

La politique gouvernementale du Logement d'Abord¹, mise en œuvre de manière accélérée dans le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL)² a pour objectif de réduire le nombre de personnes dormant à la rue et d'apporter aux ménages les plus vulnérables une réponse adaptée à leurs besoins et à leurs attentes en matière de logement. Cette politique passe par la transformation de la réponse donnée aux publics sans domicile mais aussi par la prévention des ruptures dans les parcours résidentiels.

Pour appuyer cette politique publique sur ce volet préventif, dans le cadre de sa mission d'observation sociale pour la mise en œuvre de la politique du Logement d'abord, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a réalisé en 2020, un travail d'analyse sociologique autour de la question des personnes vulnérable vis-à-vis du logement dans la Métropole Européenne de Lille.

L'objectif de l'approche sociologique est d'apporter :

- une vision d'ensemble des parcours de vie des personnes concernées par la vulnérabilité vis-à-vis du logement;
- une documentation du quotidien des personnes sur leurs difficultés concrètes dans le logement, les stratégies qu'elles mettent en place et la manière dont elles habitent le territoire.

La vulnérabilité dans le logement concerne des situations vécues, des processus et des risques de dégradation d'un individu, de son logement et du lien entre l'individu et son habitat. Elle se concrétise par :

- des difficultés d'accès à un logement ;
- des difficultés dans le logement ;
- des difficultés de maintien dans le logement.

La méthodologie du travail réalisé au printemps et pendant l'été 2020 repose sur :

- des entretiens longs avec 18 personnes : 11 femmes, 7 hommes, résidant dans dif-

férentes communes de la MEL : jeunes, victimes de violences conjugales, sortants de prison, sortants d'hébergement, avec une problématique de santé, vivant dans un logement insalubre, etc ;

- la rencontre de 29 acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans l'accompagnement des personnes concernées.

DES TRAJECTOIRES COMPLEXES, FRUITS DE DIFFICULTÉS PERSONNELLES AUTANT QUE DE L'ÉTAT DU MARCHÉ DU LOGEMENT

Les personnes rencontrées font face à des difficultés de solvabilité et d'accessibilité induites par le marché du logement et le cadre réglementaire. Elles sont confrontées au manque quantitatif et qualitatif de logements adaptés à leur situation. En effet, dans la MEL, les demandes de logements sociaux sont 4 fois plus nombreuses que les attributions³. Dans le parc privé, les loyers sont élevés alors qu'une part importante des ménages ont des revenus modestes. De plus, 11% du parc privé est considéré comme potentiellement indigne⁴.

Cet état du marché du logement amène les ménages les plus vulnérables à réaliser des choix contraints qui peuvent les placer dans des parcours d'exclusion.

« On avait fait des demandes de logement HLM, tout ce qui était possible de faire [...]. Au bout de deux ans, j'ai dit : « bon, on pourrait peut-être essayer de se permettre de prendre une maison à un particulier. » (Manon, au sujet de l'obtention de son logement qui sera déclaré insalubre)

Les personnes rencontrées font face à des fragilités personnelles multiples et cumulatives. Les récits des parcours de vie dans le logement montrent l'accumulation des difficultés personnelles

(économiques, familiales, de santé, etc.) mais aussi des blocages administratifs qui peuvent amener les individus à des situations inextricables. C'est le cas en particulier, des personnes sortant de prison, des victimes de violences, des jeunes, des personnes menacées d'expulsion locative, des personnes de nationalité étrangère.

Les personnes interrogées sont actives dans leurs démarches administratives mais on constate que les démarches individuelles de recherche d'un logement social aboutissent peu.

UNE VULNÉRABILITÉ QUI QUESTIONNE L'ISOLEMENT DES MÉNAGES ET LEUR ACCOMPAGNEMENT

Une des caractéristiques majeures des personnes rencontrées est leur isolement. L'isolement est autant un ressenti qu'une situation objective. Il est une cause de mal-être ainsi qu'un facteur supplémentaire de vulnérabilité vis-à-vis du logement : les personnes se trouvent perdues face aux problématiques qu'elles rencontrent. Leurs trajectoires résidentielles sont impactées par d'autres problématiques qui ne concernent pas directement le logement, par les problématiques de santé en particulier. Les entretiens montrent que le confinement a été un amplificateur des effets de l'isolement.

« Je ne connais personne ici. Parce que quand on n'a pas les moyens, on n'a pas de vie sociale. » (Sandrine)

Face aux difficultés rencontrées, l'accompagnement est un facteur déterminant pour le maintien et le bien-être dans le logement. Ce besoin d'accompagnement interroge le Logement d'abord et la notion d'autonomie des ménages. En effet, les représentations de l'autonomie divergent selon les acteurs du logement et questionnent les représentations et les pratiques.

DEUX FRONTS À INVESTIR POUR RÉUSSIR LA POLITIQUE DU LOGEMENT D'ABORD

Pour conclure, pour réussir la politique du Logement d'Abord, deux fronts sont à investir : le marché du logement et l'accompagnement des ménages.

Concernant le marché du logement, il faut produire des logements en grande quantité, abordables pour les revenus les plus modestes, des petites typologies, ainsi que de grandes typologies. La réhabilitation des logements et des locaux vacances peut y contribuer. Parallèlement, dans la métropole lilloise, la lutte contre l'habitat insalubre reste primordiale.

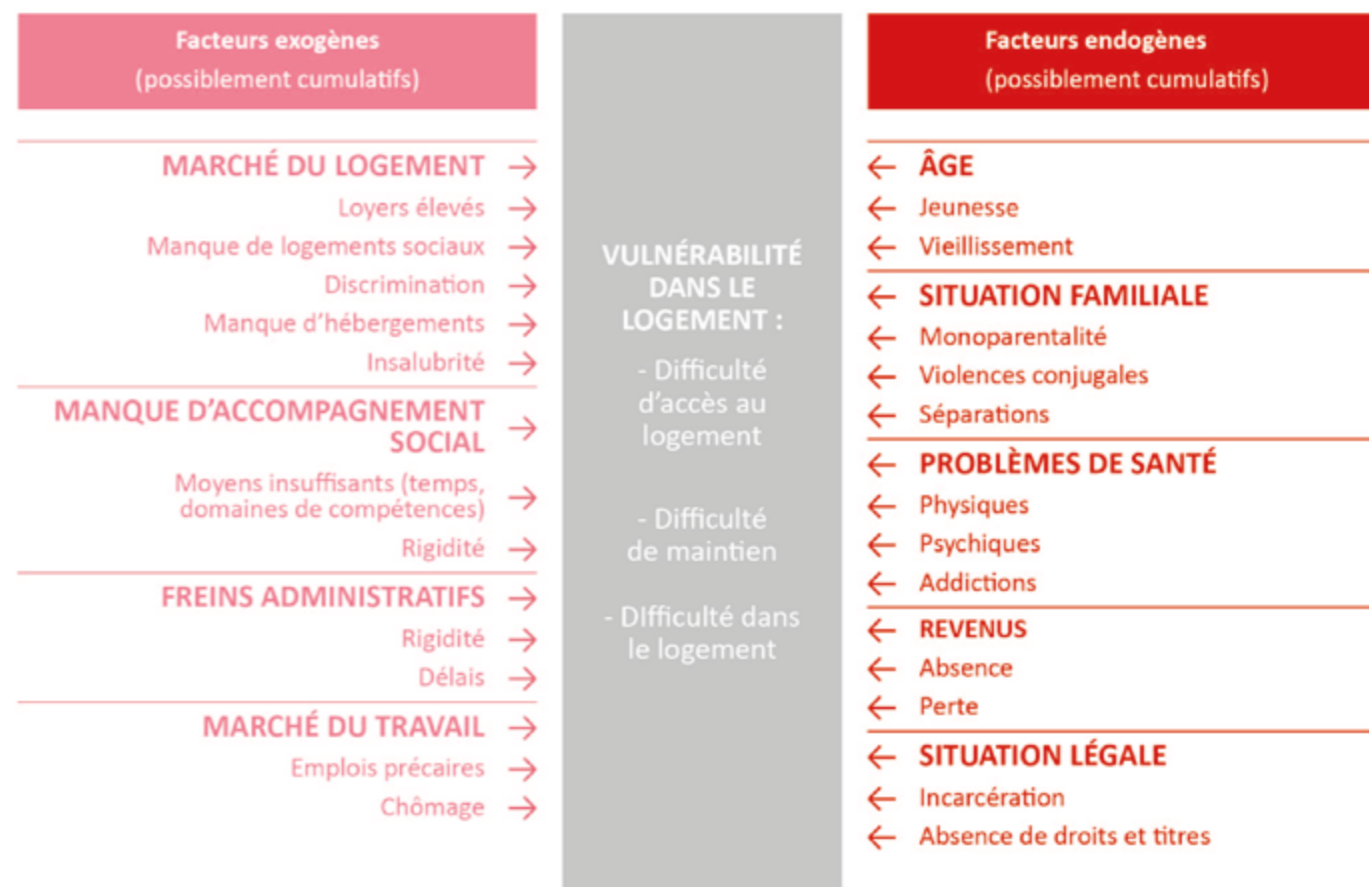
Concernant l'accompagnement des ménages, il est important de le renforcer en ciblant les situations de bascu-

lement possible et en renforçant l'accompagnement en termes de moyens, de thématiques et par le renforcement ou la mise en place d'espaces de proximité.

« Ils nous envoient des liens sur des mails, mais moi, je n'ai pas d'ordinateur. » (Marie)



La vulnérabilité dans le logement : des fragilités multiples et cumulatives



¹ Plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022).

² Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Etat, la MEL fait partie depuis l'été 2018 des 23 territoires nationaux d'expérimentation d'une mise en œuvre accélérée du Logement d'Abord.

³ Demandes et attributions hors mutations en 2018. Sources : Système national d'enregistrement, DDTM.

⁴ Source : FiLoCom, 2013.

LES PERSONNES SANS DOMICILE

DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

En mars 2020

1 800 ménages soit
3 000 personnes sans abri (à la rue ou en bidonville)

3% de plus
par rapport à mars 2019¹

En mai 2020

323 familles soit
1 006 personnes migrantes intra
européennes en bidonville, en errance
ou en logement précaire

15% de moins
par rapport à avril 2019
(Sources : Sauvegarde du Nord,
MEL, traitement Adulm)

En mars 2020

965 personnes ont appelé le 115 en se
déclarant à la rue

15% de plus
par rapport à avril 2019
(Sources : CMAO, SISO AO, Fichier
du SI 115)



Parmi les personnes à la rue en
mars 2020 :
46% sont en famille,
ce qui représente
811 enfants.



8% sont des femmes seules
(212 femmes).
37% sont des hommes seuls
(989 hommes).

(Sources : CMAO – SI SIAO : fichier SI Insertion et fichier SI 115)



46% sont de nationalité étrangère
• 28% de l'Union européenne
• 37% hors Union européenne

**Le nombre de personnes de nationalité
française à la rue augmente de 31%**
entre mars 2019 et mars 2020.

(Sources : CMAO – SI SIAO : fichier SI Insertion et fichier SI 115)



553 jeunes de 18 à 24 ans
64% déclarent ne pas bénéficier d'un
accompagnement social

(Sources : CMAO – SI SIAO : fichier SI Insertion et fichier SI 115)

8 022 personnes
hébergées de manière institutionnelle en juin 2019
dont 7 297 personnes
en hébergement et logement adapté²
dont 725 personnes
en hébergement pour demandeurs d'asile

(Sources : DDSCS)

¹ Sources : CMAO, SI SIAO, fichier SI Insertion et fichier SI 115 - Sauvegarde du Nord, données sur les populations de culture Rom en bidonville - Centre de la Réconciliation, estimation du nombre de jeunes migrants sans solution d'hébergement - traitement : Adulm

² Centres d'hébergement et de réinsertion sociale, hébergement d'urgence, villages d'insertion, résidences sociales. Hors pensions de famille.